



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 114060

### Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les inquiétudes exprimées par le secteur de la lutte contre les exclusions, notamment en matière d'hébergement. Les associations du secteur sont en effet confrontées à de grandes difficultés depuis plusieurs années : augmentation du nombre de personnes accueillies et sans solution d'hébergement ; complexification des problématiques rencontrées par ces personnes et des réponses à apporter en particulier ; restructuration accélérée du secteur qui conduit à supprimer des places d'hébergement ou à limiter les solutions d'accompagnement ; baisse répétée des financements depuis trois ans. Ceci remet fortement en cause le fonctionnement des structures d'accueil et d'hébergement et l'accompagnement social et professionnel des publics en situation de grande précarité, alors que l'offre de logement est encore largement insuffisante. L'inquiétude des associations s'accroît encore avec la publication des rapports d'orientation budgétaires faisant état d'une baisse de moyens financiers, de décisions unilatérales de fermetures de places et d'arrêt de dispositifs, à leurs yeux inconcevables. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, cela se traduit par une diminution de 13 % pour les accueils d'urgence, de 70 % pour les centres d'adaptation à la vie active, de 55 % pour les points d'accueil et d'écoute jeunes. Au total, cela représente une baisse de 1,5 million d'euros, 2 100 personnes exclues des dispositifs et 115 emplois en mois. Étant donnée cette situation, les associations demandent une vraie reconnaissance du travail de l'ensemble des acteurs concernés, le gel des transferts de moyens entre dispositifs et la revalorisation de l'enveloppe budgétaire afin de couvrir au mois les moyens engagés en 2010 et de poursuivre les actions engagées. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles réponses il entend donner aux revendications des structures d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Leroy](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114060

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2011, page 7551

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)